

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant sur la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la COMMUNE de QUINCAMPOIX

Le Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin (C.C.I.C.V.) a prescrit par arrêté n°U-2021-10 en date du 09 novembre 2021 l'ouverture d'une enquête publique portant sur :

**Le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
de la commune de Quincampoix,**

Du lundi 13 décembre 2021, 09h00, au vendredi 14 janvier 2022, 18h00.

A cet effet, le Président du Tribunal Administratif de ROUEN a désigné M. Jean-Jacques DELAPLACE, contrôleur divisionnaire des TP en retraite, en qualité de Commissaire Enquêteur.

Le dossier d'enquête publique du projet de révision allégée n°1 du P.L.U. ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, paraphés par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public :

- ✓ **à la mairie de Quincampoix**, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :
 - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h45 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 ;
 - Mercredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 ;
 - Samedi de 09h00 à 12h00.

Le dossier d'enquête publique est aussi disponible sur le site internet de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin (www.intercauxvexin.fr, rubrique « Enquêtes publiques »).

Un poste informatique sera mis à la disposition du public à la mairie de Quincampoix pour consulter le dossier sous sa forme numérique.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations à la mairie de Quincampoix aux jours et heures suivants :

- **le lundi 13 décembre 2021 de 09h00 à 12h00**
- **le samedi 8 janvier 2022 de 09h00 à 12h00**
- **le vendredi 14 janvier 2022 de 15h00 à 18h00**

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions pourront être consignées sur le registre papier déposé à la mairie de Quincampoix. Elles peuvent également être adressées au Commissaire Enquêteur par écrit à l'adresse suivante : *Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie, Place de la Mairie, BP 3, 76 230 QUINCAMPOIX*, ou par voie dématérialisée via un registre en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes (rubrique « Enquêtes publiques »).

Dès le début de l'enquête publique, toute personne pourra, à sa demande, obtenir communication du dossier d'enquête publique en version numérique auprès de :

- **C.C.I.C.V. : Pôle de Martainville, 190 Route du Château, 76 116 MARTAINVILLE-EPREVILLE. Tél : 02.35.23.13.37.**

30 jours après la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie et à la C.C.I.C.V. - Pôle de Martainville, aux jours et heures habituels d'ouverture. Ils seront également consultables sur le site internet de la Communauté de Communes à l'adresse www.intercauxvexin.fr pendant une année. Après la procédure d'enquête publique, le projet de révision allégée n°1 du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport du Commissaire Enquêteur, sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.